

Ressource pour le programme d'études

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : parcourir le site Web de l'ARC

Alignement avec le CLAO

Compétences	Groupe de tâches	Niveau
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A1. Lire des textes continus	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A2. Interpréter des documents	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B1. Interagir avec les autres	1
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B3. Remplir et créer des documents	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	s. o.	2

Voies de transition (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|---|---|
| ☒ Emploi | ☐ Études postsecondaires |
| ☐ Formation en apprentissage | ☒ Autonomie |
| ☐ Études secondaires | |

Compétences pour réussir intégrées (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

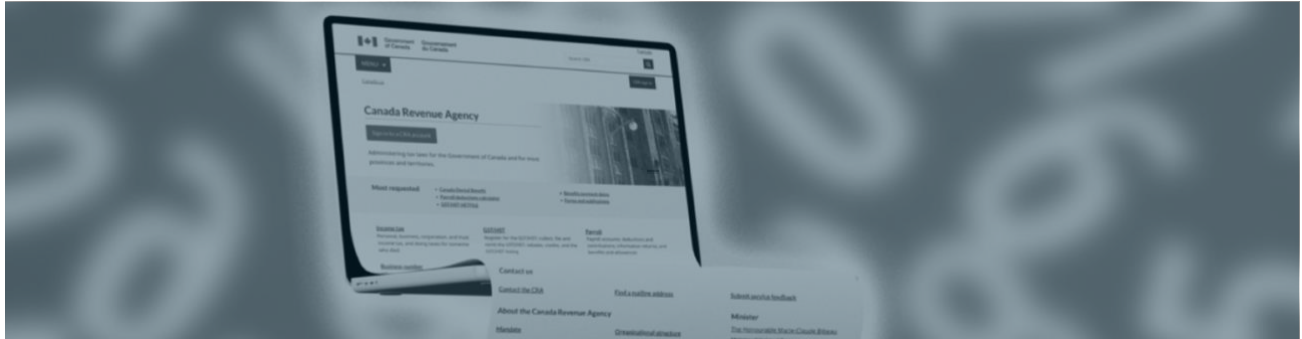
- | | |
|--|---|
| ☐ Adaptabilité | ☐ Créativité et innovation |
| ☐ Calcul | ☒ Lecture |
| ☐ Collaboration | ☒ Rédaction |
| ☒ Communication | ☐ Solution de problèmes |
| ☒ Compétences numériques | |

Notes : Il s'agit de la troisième ressource d'une série de cinq documents sur la gestion financière pour les personnes nouvellement employées.

REMERCIEMENTS

Gestionnaire de projet : Community Literacy of Ontario

Recherche et rédaction : Mark Jacquemain



Ce projet Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ainsi que par l'entremise de l'Entente Canada-Ontario sur le Fonds canadien pour l'emploi.

Canada

EMPLOI
ONTARIO

Ontario

Les opinions exprimées à même ce document sont celles de Community Literacy of Ontario et ne reflètent pas forcément celles de nos bailleurs de fonds.



communityliteracyofontario.ca



[@CommunityLiteracyOnta](https://twitter.com/CommunityLiteracyOnta)



705-733-2312



[rio@love4literacy](https://www.instagram.com/rio@love4literacy)



info@communityliteracyofontario.ca



[@love4literacy](https://twitter.com/@love4literacy)

LA GESTION FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT EMPLOYÉES

Note pour les formateurs et les formatrices :

Cette série de **ressources du programme Compétences pour réussir** se veut un guide de base en matière de gestion financière pour les personnes apprenantes dans le cadre d'un programme d'alphabétisation et de formation de base, qui ont récemment intégré le marché du travail. L'objectif est de leur fournir des ressources qui les aideront à gérer efficacement leur argent, à planifier leur budget et à épargner. Cette série de ressources offre également un soutien aux personnes qui utilisent certaines applications financières en ligne, notamment les services bancaires en ligne et le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Ces ressources sont orientées vers la personne apprenante et centrées sur les activités. Chaque thème sert de mini-leçon et est accompagné d'exercices personnalisés. Les activités sont facultatives, mais elles contribuent à intégrer les points clés des leçons, en invitant les personnes apprenantes à réfléchir au contenu des leçons ou à explorer les applications en ligne proposées.

La série est divisée en cinq sections qui peuvent être utilisées séparément ou simultanément :

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **établir un budget**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **ouvrir un compte d'épargne**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **parcourir le site Web de l'ARC**

La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **utiliser une carte de crédit**

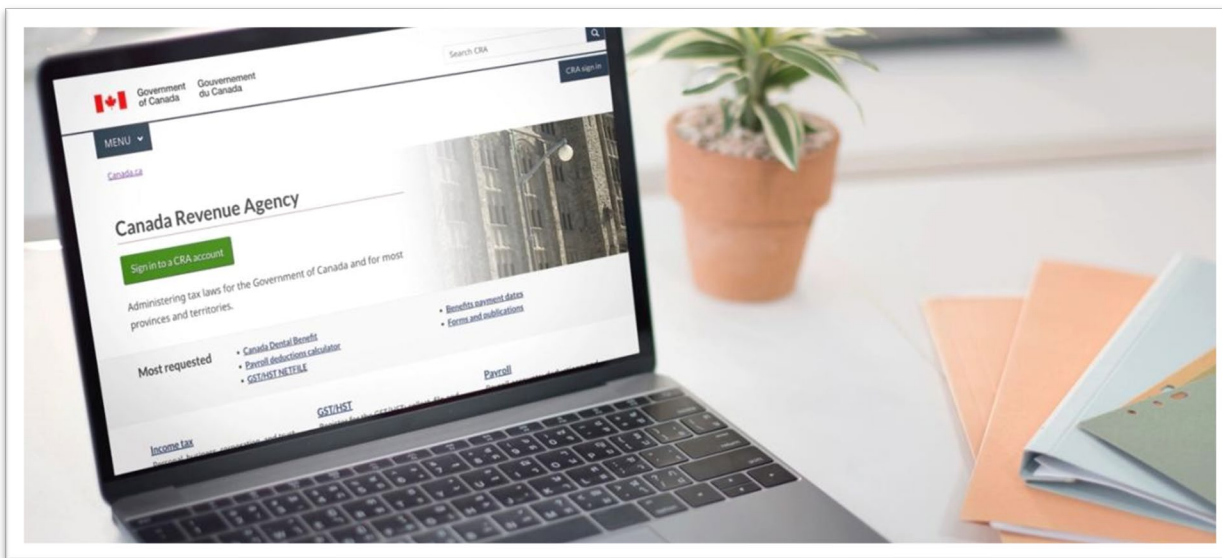
La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : **gérer ses dettes**

Cette ressource est la troisième de la série, soit « La gestion financière pour les personnes nouvellement employées : parcourir le site Web de l'ARC. »

LA GESTION FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT EMBAUCHÉES : parcourir le site Web de l'ARC

Table des matières

Survol	4
Utiliser le site Web de l'ARC : vue d'ensemble.....	5
S'inscrire	11
Se connecter.....	17
Particularités du site Web	21
Prochaines étapes.....	25



Survol

L'obtention d'un nouvel emploi est une expérience passionnante. Il y a de quoi se féliciter de cette réussite !

Maintenant que vous gagnez de l'argent, vous devez penser à de nombreux aspects importants. Voici quelques questions que vous pourriez vous poser :

- Savez-vous combien vous gagnez chaque semaine ?
- Connaissez-vous vos dépenses hebdomadaires ?
- Avez-vous un compte bancaire pour y déposer votre argent ?
- Avez-vous un compte d'épargne pour épargner votre argent ?
- Aimeriez-vous essayer d'épargner un peu d'argent sur chaque paie ? Combien ?
- Savez-vous combien vous payez d'impôts ?
- Comment pouvez-vous vous renseigner sur vos déclarations d'impôts ?
- Savez-vous comment connaître votre cote de crédit ?
- Savez-vous comment augmenter votre cote de crédit ?
- Voulez-vous une carte de crédit ?
- Avez-vous des dettes à régler ?

Cette série, intitulée « **La gestion financière pour les personnes nouvellement employées**, » permettra de répondre à tout un ensemble de questions, dont celles que vous vous posez.

Elle vous aidera à tirer le meilleur parti de vos revenus.

Effectuez les leçons et les activités de cette série et commencez à :

- prendre vos finances au sérieux ;
- dépenser de manière judicieuse ;
- comprendre vos opérations bancaires et vos impôts ;
- épargner pour les urgences et l'avenir.

Utiliser le site Web de l'ARC : vue d'ensemble

L'Agence du revenu du Canada (ARC) est un organisme gouvernemental qui s'occupe de l'impôt sur le revenu et des prestations. Elle offre un service en ligne appelé **Mon dossier**. Il s'agit d'un service sécurisé qui vous permet d'accéder à vos renseignements concernant l'impôt sur le revenu et de les gérer.

Mon dossier de l'ARC vous permet d'accéder à de nombreux services liés à votre impôt sur le revenu et à vos prestations, comme :

- consulter vos avis de cotisation ;
- consulter votre correspondance avec l'ARC ;
- consulter l'état des déclarations de revenus ;
- demander différentes prestations ;
- effectuer des paiements ;
- mettre à jour vos renseignements personnels.

Comment s'inscrire à Mon dossier et l'utiliser ?

Grâce à cette ressource, vous apprendrez à vous inscrire à Mon dossier et à l'utiliser. L'inscription ne prend pas beaucoup de temps si vous disposez des renseignements requis. Vous devrez fournir votre :

- numéro d'assurance sociale ;
- date de naissance ;
- code postal ;
- déclaration d'impôts actuelle ou antérieure (certains renseignements)
- Éprouvez-vous des difficultés ? Communiquez avec l'Arc par téléphone au **1-800-959-8281** (le temps d'attente peut être long).



Discutons !

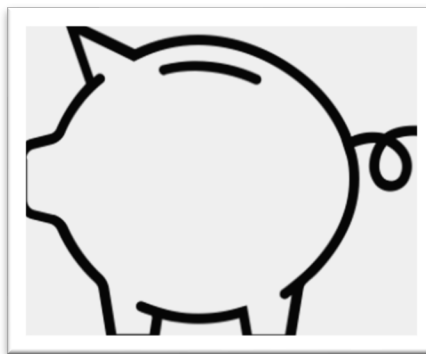
Bientôt, vous en apprendrez davantage sur le fonctionnement du site Web de l'ARC. Mais, parlons d'abord de **votre** situation. Cochez les cases qui s'appliquent à vous :

- ☐ J'ai de la difficulté à utiliser les sites Web.
- ☐ J'ai du mal à gérer les questions d'argent.
- ☐ Je n'ai peut-être pas tous les renseignements nécessaires pour m'inscrire.
- ☐ Il se peut que je doive utiliser un ordinateur public.



Répondez aux questions ci-après avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades :

- Avez-vous un nouvel emploi ?
- Recevez-vous des allocations ?
- Avez-vous déjà rempli une déclaration de revenus ?
- Quelle utilisation espérez-vous faire du site Web de l'ARC ?



Trouver son numéro d'assurance sociale (NAS)

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro à neuf chiffres qui sert à s'identifier au Canada. Chaque citoyen canadien et citoyenne canadienne peut et doit avoir un NAS. Vous avez besoin d'un NAS pour travailler au Canada et accéder aux prestations et aux programmes gouvernementaux.

Lorsque vous vous inscrivez à Mon dossier à l'ARC, vous pourrez y trouver votre NAS. Mais vous avez besoin de votre NAS pour vous inscrire. Voici comment trouver votre NAS avant de vous inscrire.

Si vous ne connaissez pas votre NAS, il y a plusieurs façons de le trouver. Vous pouvez le trouver sur :

- les déclarations de revenus ;
- les feuillets d'impôt émis par les employeurs ou les employeuses et les prestations (comme les feuillets T4 et T4E) ;
- les relevés d'emploi (utilisés lors de toute demande d'assurance-emploi).

Si vous ne possédez aucun de ces documents, vous pouvez obtenir votre NAS en faisant une demande. Vous pouvez le faire en personne dans un centre Service Canada de votre région. Vous pouvez également le faire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html>.

Si vous n'avez pas encore de NAS, vous pouvez faire une demande de la même façon.

➤ **Important** : gardez toujours votre numéro d'assurance sociale confidentiel.

- Si vous avez une carte d'assurance sociale, conservez-la dans un endroit sûr.
- Si votre NAS figure sur d'autres documents, conservez-les également en lieu sûr.
- Si vous accédez à votre NAS en ligne, assurez-vous de fermer votre session lorsque vous avez terminé.



Nouvelle tâche !

Faites-le maintenant ou quand vous aurez le temps.

- Lisez les consignes ci-dessus pour trouver votre NAS.
- Si vous pensez avoir déjà votre NAS, vérifiez à nouveau.
- Si ce n'est pas le cas, essayez d'y accéder en suivant l'une des étapes ci-dessus. Consultez vos :
 - déclarations de revenus ;
 - feuillets d'impôt émis par vos employeurs ou vos employeuses et les prestations (comme les feuillets T4 et T4E) ;
 - relevés d'emploi.
- Si vous ne le trouvez toujours pas, rendez-vous dans un centre Service Canada de votre région. La liste des centres Service Canada se trouve à l'adresse suivante : <https://offices.service.canada.ca/fr>.
- Par la suite, discutez de cette tâche avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.
- Et n'oubliez pas de suivre les consignes pour assurer la **sécurité** et la **confidentialité** de votre NAS !



Trouver sa déclaration d'impôt sur le revenu

Vos déclarations de revenus sont des documents qui indiquent :

- vos revenus annuels ;
- les impôts que vous avez payés ;
- les impôts que vous devez éventuellement payer ;
- le remboursement que vous pourriez recevoir.

Lorsque vous vous inscrivez à Mon dossier à l'ARC, vous pourrez y trouver vos déclarations de revenus. Mais, vous aurez besoin des renseignements contenus dans vos déclarations de revenus pour vous inscrire. Voici comment trouver vos déclarations de revenus avant de procéder à votre inscription.

Si vous n'avez pas de copies de vos déclarations de revenus, il y a plusieurs façons d'y accéder, notamment :

- en téléphonant à l'ARC au **1-800-959-8281** ;
- en visitant un centre **Service Canada** dans votre région ;
- en communiquant avec la personne qui a effectué votre dernière déclaration de revenus.

Pour accéder à vos déclarations de revenus par téléphone ou en personne, vous devez fournir un certain nombre de renseignements personnels. Ayez avec vous le plus de renseignements possible, notamment :

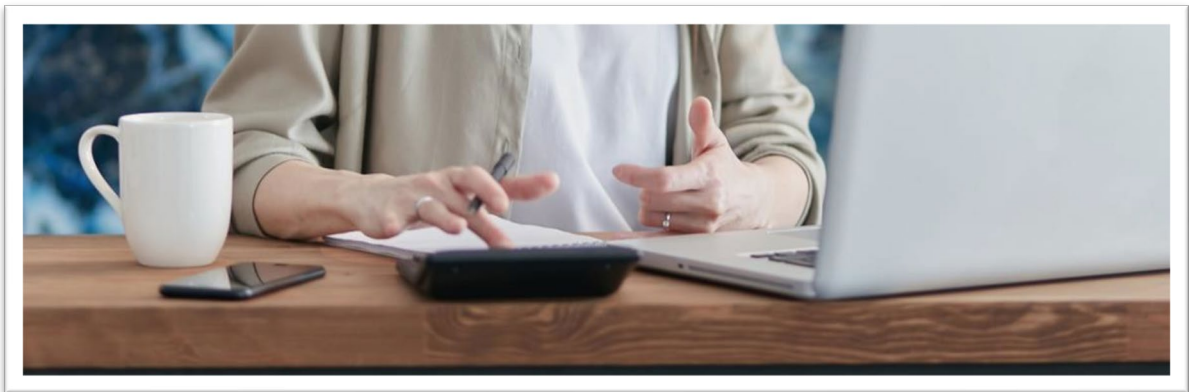
- votre date de naissance ;
- votre adresse actuelle et vos adresses antérieures ;
- votre NAS ;
- une pièce d'identité avec photo (carte santé ou permis de conduire) ;
- toute information sur vos emplois précédents.



Nouvelle tâche !

Faites-le maintenant ou quand vous aurez le temps.

- Lisez les consignes ci-dessus pour trouver votre déclaration de revenus.
- Si vous pensez avoir déjà certaines déclarations de revenus, vérifiez à nouveau.
- Si ce n'est pas le cas, essayez d'appeler l'ARC au **1-800-959-8281**.
- Si vous ne la trouvez toujours pas, rendez-vous dans un centre Service Canada de votre région. La liste des centres Service Canada se trouve à l'adresse suivante <https://offices.service.canada.ca/fr>.
- Par la suite, discutez de cette tâche avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.
 - Et n'oubliez pas de préserver la **sécurité** et la **confidentialité** de vos déclarations de revenus.



S'inscrire

S'inscrire à Mon dossier de l'ARC

Lorsque vous disposez de tous les renseignements requis, il est relativement facile de s'inscrire à Mon dossier. Vous pouvez le faire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/services-ouverture-session-arc/services-ouverture-session-arc-inscription-utilisateur-oublie.html>.

Voici les étapes pour vous inscrire :

1. Allez à la page d'accueil de Mon dossier de l'ARC.

Tapez « **Mon dossier de l'ARC** » dans le moteur de recherche comme Google ou Yahoo. Cliquez ensuite sur « **Mon dossier pour les particuliers.** » Vous serez ainsi à la page d'accueil de Mon dossier de l'ARC :

The screenshot shows the 'Se connecter à son compte de l'ARC' page. At the top, there are logos for the Government of Canada and a search bar labeled 'Rechercher ARC'. Below the navigation menu, the breadcrumb trail is 'Canada.ca > Agence du revenu du Canada (ARC)'. The main heading is 'Se connecter à son compte de l'ARC'. Below this, a paragraph explains the purpose of the page. An information icon is followed by the heading 'Processus de connexion simplifié', which describes a simplified login process. At the bottom, there are two main sections: 'Connectez-vous à votre compte de l'ARC' and 'Inscrivez-vous à un compte de l'ARC'. The first section has a link 'Avant de vous connecter' and two buttons: 'Partenaire de connexion' and 'ID utilisateur et mot de passe de l'ARC'. The second section has a button 'S'inscrire à un compte de l'ARC'.

2. Cliquez sur « S'inscrire à un compte de l'ARC »

Faites défiler la page d'accueil de l'ARC vers le bas. Vous verrez des options de connexion. Continuez à faire défiler la page jusqu'à ce que vous voyiez l'**option : ID utilisateur et mot de passe de l'ARC** :

- À droite, cliquez sur « S'inscrire à un compte de l'ARC ».

Connectez-vous à votre compte de l'ARC

Connectez-vous en utilisant vos justificatifs d'identité existants :

► Avant de vous connecter

Partenaire de connexion

ID utilisateur et mot de passe de l'ARC

Partenaire provincial (C-B, AB)

ou

Inscrivez-vous à un compte de l'ARC

S'inscrire à un compte de l'ARC

3. Procédez à l'inscription

À la page d'inscription, des questions vous seront posées pour faire vérifier votre identité :

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Agence du revenu du Canada

Valider votre identité — numéro d'assurance sociale

* Numéro d'assurance sociale (obligatoire)

Pour plus de renseignements sur la façon dont la protection de vos renseignements personnels est assurée, consultez notre [Déclaration sur la collecte des renseignements personnels](#).

Suivant Sortir

ID écran : AMS 01

Date de modification : 2019-02-11

Avis • Confidentialité

Canada

4. Suivez les étapes d'inscription

a. Renseignements personnels

- entrez votre NAS ;
- saisissez votre date de naissance et votre code postal le plus récent ;
- saisissez des renseignements précis provenant d'une déclaration d'impôts récente.

b. ID utilisateur et mot de passe

Une fois que vous avez saisi vos renseignements personnels, il vous sera demandé de créer un **ID d'utilisateur** et un **mot de passe**.

c. Questions de sécurité

Pour une sécurité accrue, il vous sera ensuite demandé de choisir des **questions de sécurité**. Ces questions seront utilisées si vous oubliez votre mot de passe.

d. Inscrivez-vous à l'authentification multifactorielle

L'authentification multifactorielle est une mesure de sécurité qui permet de s'assurer que personne d'autre n'accède à votre compte. Vous aurez le choix entre deux options :

- Pour l'**option par téléphone**, vous devez fournir un numéro de téléphone cellulaire ou fixe. Vous recevrez un code d'accès à utilisation unique par messagerie texte ou par appel téléphonique à ce numéro. On vous invitera ensuite à fournir ce code lorsque vous vous connecterez.
- Pour l'option d'une **grille de codes d'accès**, vous recevrez une grille de codes d'accès particuliers que vous devrez utiliser chaque fois que vous accéderez à votre compte de l'ARC.

e. Code de sécurité de l'ARC

Le code de sécurité est différent du code d'authentification multifactorielle à utilisation unique.

- Vous aurez besoin d'un nouveau code d'accès à utilisation unique chaque fois que vous vous connecterez à Mon dossier.
- Vous aurez besoin du code de sécurité la première fois que vous vous connecterez après l'inscription.

Une fois que vous avez terminé de vous inscrire à Mon dossier, vous recevrez un code de sécurité par messagerie texte, par courriel ou par la poste.

➤ Ce qu'il faut retenir à propos de votre code de sécurité :

- vous aurez besoin de ce code de sécurité pour vous connecter à Mon dossier la première fois ;
- votre code de sécurité comporte une date d'expiration ; si vous ne vous connectez pas avant la date d'expiration, vous devez en obtenir un nouveau en contactant l'ARC ;
- après votre inscription, vous aurez un accès limité aux services de Mon dossier ; après avoir saisi votre code de sécurité, vous aurez un accès complet à tous les services.

5. Obtenez de l'aide

a. Délai d'expiration de la session

- Votre session d'inscription sera automatiquement **interrompue** au bout d'un certain temps.
- Ne commencez pas à vous inscrire tant que vous n'êtes pas dans un endroit sûr et que vous n'avez pas tous vos renseignements en main.

b. Préparez vos renseignements

Souvenez-vous que les renseignements que vous devez avoir à portée de main sont les suivants :

- votre NAS ;
- votre date de naissance ;
- votre code postal ;
- votre déclaration de revenus actuelle ou antérieure (certains renseignements).

c. Préservez la **confidentialité** et la **sécurité** de vos renseignements et de vos mots de passe.

- Ne communiquez jamais vos renseignements personnels à qui que ce soit.
- Conservez les mots de passe et les codes de sécurité dans un endroit sûr.
- Déconnectez-vous de l'ordinateur après votre inscription.





Nouvelle tâche !

Faites-le maintenant ou quand vous aurez le temps.

- Lisez les consignes ci-dessus pour vous inscrire à Mon dossier de l'ARC.
- Ayez en main une pièce d'identité.
- Allez à la page d'inscription de l'ARC à l'adresse suivante :
<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/services-ouverture-session-arc/services-ouverture-session-arc-inscription-utilisateur-oublie.html>.
- Cliquez sur « Se connecter à son compte de l'ARC. »
- Suivez les consignes afin de « faire vérifier votre identité. »
- Suivez les consignes pour vous inscrire.
- Si vous avez besoin d'aide, veuillez consultez les conseils ci-dessus ou téléphoner à l'ARC en composant le **1-800-959-8281**.
- Par la suite, discutez de cette tâche avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.
 - Suivez les consignes pour préserver la **sécurité** et la **confidentialité** de vos renseignements et de vos mots de passe !

Se connecter

Se connecter à Mon dossier de l'ARC

1. Allez à la page d'accueil de Mon dossier de l'ARC.

Tapez « **ARC** » dans un moteur de recherche comme Google ou Yahoo. Cliquez ensuite sur « Agence du revenu du Canada (ARC). »

Vous arriverez ainsi à la page d'accueil de l'ARC :



2. Bouton « Se connecter à un compte de l'ARC »

Cliquez sur le grand bouton vert « Se connecter à un compte de l'ARC. » Vous serez alors sur la page des services de connexion de l'ARC.

3. Options de connexion

Vous pourrez choisir parmi deux options de connexion.

L'**option 1** vous permet d'utiliser un partenaire de connexion :

Si vous utilisez les services bancaires en ligne, cette option peut vous convenir. Cliquez sur « Partenaire de connexion. » Une liste de partenaires vous sera présentée :

Connectez-vous à votre compte de l'ARC

Connectez-vous en utilisant vos justificatifs d'identité existants :

► Avant de vous connecter

Partenaire de connexion

ID utilisateur et mot de passe de l'ARC

Partenaire provincial (C-B, AB)

Faites défiler la liste des partenaires. Voyez-vous le vôtre ? Si oui, connectez-vous de la même manière que pour accéder aux services bancaires en ligne.

Sélectionner un partenaire

En utilisant le Service d'ouverture de session *Interac*^{MD} pour sélectionner un partenaire de connexion, vous acceptez les conditions générales et l'énoncé de confidentialité du Service d'ouverture de session *Interac*^{MD}.

L'**option 2** vous permet de vous connecter au moyen de votre ID utilisateur et de votre mot de passe de l'ARC :



Après avoir ouvert une session, vous recevrez un **code d'accès à utilisation unique**. Il vous sera communiqué par appel téléphonique ou par messagerie texte, ou bien vous devrez utiliser une grille de codes d'accès.

Authentification multifacteur — entrée du code d'accès

L'ARC vous a envoyé un code d'accès à utilisation unique de six chiffres par Message texte au numéro suivant : *** - *** - 1147. Entrez le code d'accès ici-bas, il expirera dans cinq minutes.

* Code d'accès à utilisation unique (*obligatoire*) ?

- Saisissez le code d'accès et vous arriverez à la page d'accueil de Mon dossier de l'ARC.



Nouvelle tâche !

Faites-le maintenant ou quand vous aurez le temps.

- Lisez les consignes ci-dessus pour vous inscrire à Mon dossier de l'ARC.
 - Assurez-vous de connaître votre ID utilisateur et votre mot de passe.
 - Allez à la page de connexion de l'ARC : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/services-ouverture-session-arc.html>.
 - Cliquez sur « Mon dossier. »
 - Choisissez ensuite l'option 1 ou l'option 2.
 - Suivez les consignes ci-dessus pour vous connecter.
 - Si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter les conseils ci-dessus ou téléphoner à l'ARC en composant le **1-800-959-8281**.
 - Par la suite, discutez de cette tâche avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.
- Suivez les consignes pour préserver la **sécurité** et la **confidentialité** de vos renseignements et de vos mots de passe !

Particularités du site Web

Particularités du site Web

À gauche sur la page d'accueil de Mon dossier, vous verrez ce menu. Il vous indique les services auxquels vous pouvez accéder :

- L'onglet **Profil** contient des renseignements personnels, comme votre adresse et votre numéro de téléphone. Vous pouvez modifier ces renseignements ici.
- L'onglet **Déclarations de revenus** vous permet d'accéder à toutes les déclarations de revenus que vous avez déposées auprès de l'ARC.
- L'onglet **Comptes et paiements** vous permet de consulter les montants à payer à l'ARC. Vous pouvez effectuer un paiement ici.
- L'onglet **Prestations et crédits** vous permet de consulter les montants qui vous sont dus.
(Cliquez ici pour consulter vos prestations !)
 - L'onglet **Régimes d'épargne et de pension** vous permet d'accéder à vos anciens relevés d'impôts provenant d'emplois antérieurs. Utilisez cet hyperlien.



[Feuillets de renseignements d'impôt \(T4 et autres\)](#)

Afficher vos feuillets de renseignements originaux et modifiés (T4 et autres) soumis par votre employeur, votre payeur, votre administrateur ou Service Canada jusqu'aux dix dernières années.

Lorsque vous cliquez sur Déclarations de revenus, vous accédez à une liste d'anciennes déclarations :

Déclarations de revenus et les avis cotisation et de nouvelle cotisation

Sélectionnez un avis de cotisation ou un avis de nouvelle cotisation pour afficher plus de détails.

Année	Statut	Avis de cotisation ou de nouvelle cotisation	Date du traitement
2024	Pas reçue	-	-
2023	Cotisation	Avis de cotisation	6 mai 2024
2022	Nouvelle cotisation	Avis de nouvelle cotisation	6 octobre 2023

Votre déclaration comportera des éléments comme :

- le **total des revenus**, c'est-à-dire l'ensemble de vos revenus au cours de l'année précédente ;
- les **déductions** de votre paie ;
- votre **revenu net**, c'est-à-dire vos revenus moins les déductions ;
- votre **revenu imposable**, c'est-à-dire le montant sur lequel est prélevé l'impôt.

Sommaire

Ligne	Description
15000	Revenu total
	Déductions du revenu total
23600	Revenu net
26000	Revenu imposable

Votre solde

Au bas de votre déclaration, vous verrez votre solde. Le solde est le montant que vous devez à l'ARC ou le montant que l'ARC vous doit :

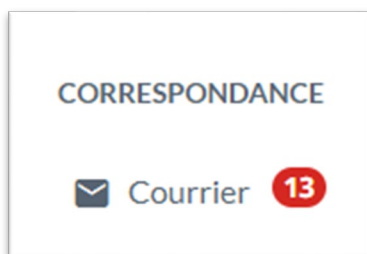
Solde de cette cotisation
Solde précédent
Solde dû

S'il y a une mention DT à côté du numéro, cela signifie que vous devez de l'argent. La mention CT signifie qu'il s'agit d'un crédit qui vous est dû.

- Les soldes dus doivent être réglés **dès que possible**. Les soldes sont assujettis à des intérêts. Il s'agit d'un petit pourcentage qui s'ajoute au solde.

Courrier de l'ARC

Au bas du menu de navigation, vous verrez un onglet qui s'intitule « Courrier » :



Le nombre rouge indique le nombre de notifications non lues que vous avez reçues. Essayez de lire rapidement votre courrier de l'ARC. Il peut contenir des renseignements sur l'argent que vous devez ou que l'on vous doit.

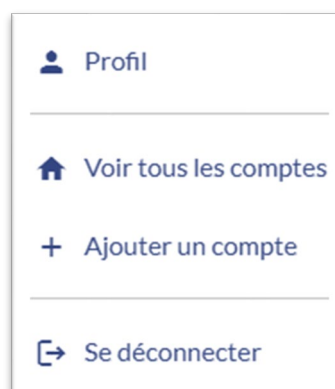
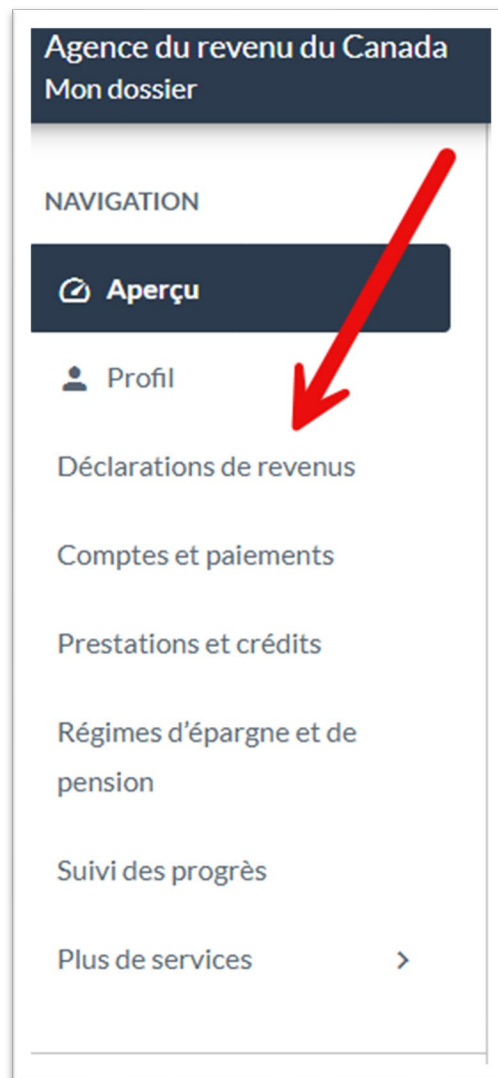


Nouvelle tâche !

Faites-le maintenant ou quand vous aurez le temps.

- Connectez-vous à Mon dossier.
- Cliquez sur **Profil** et assurez-vous que vos renseignements sont exacts. Dans la négative, suivez les consignes et mettez-les à jour.
- Cliquez sur **Déclarations de revenus**.
- Trouvez le **Total de vos revenus** et votre **Revenu net**.
- Trouvez votre **Solde**.
- Revenez ensuite à la page d'accueil, puis cliquez sur **Courrier**. Lisez votre courrier.
- Continuez à parcourir le site autant que vous le souhaitez.
- Par la suite, discutez de cette tâche avec votre formateur ou votre formatrice, ou avec vos camarades.

- Assurez-vous de vous **déconnecter** lorsque vous avez terminé. Cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit. Le menu déroulant vous permettra de mettre fin à la session.



Prochaines étapes

Établir une entente de paiement

Avez-vous besoin d'un délai supplémentaire pour payer votre solde ? Vous pouvez conclure une entente de paiement avec l'ARC à partir de l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/paiements/paiements-arc/entente-paiement.html>.

- Vous pouvez conclure une entente de paiement automatisée en composant le **1-866-256-1147**.
- Vous pouvez discuter avec un membre du personnel de l'ARC en composant le **1-888-863-8657**.

Obtenir de l'aide

Avez-vous encore des difficultés à utiliser Mon dossier de l'ARC ? L'ARC offre de nombreux services d'aide à partir de l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/services-ouverture-session-arc/aide-services-ouverture-session-arc.html>

- Pour obtenir de l'aide à propos d'autres questions financières, veuillez consulter les autres documents de cette série, à savoir **La gestion financière pour les personnes nouvellement embauchées**.